

Consignes

- ▶ **Vouloir bien lire toutes les pages pour bien comprendre tout ce qu'on y a écrit.**

- ▶ **Endroits vides où l'Organisateur écrira l'information requise:**
 - Page 1 – Haut de la page
 - Page 2 – Mettre sa signature au bas de la page
 - Page 3 – Mettre sa signature après la dernière section de l'Annexe A
 - Page 4 – L'Annexe B tout entier

- ▶ **Vouloir bien envoyer le présent Accord de licence, dument signé, pour être approuvé, par l'un des moyens suivants:**

Courriel : pwr@trainandmultiply.com

Télécopieur: +1-604-357-1128

Postes : **Project World Reach**
271-1865 Dilworth Dr.
Kelowna, BC, Canada
V1Y 9 T1

- ▶ **Une fois le présent Accord de licence signé par un formateur T&M agréé, celui-ci devra:**

Envoyer des copies signées, par courriel à: **ecc@onemissionsociety.org**

ou par télécopieur à: **+1 317-888-5275**

- ▶ **Cet accord ne sera ni valide, ni en vigueur, avant que vous n'en receviez une copie signée par un formateur T&M agréé, ou par un officier autorisé de l'un des bureaux de la joint-venture listés ci-après.**

- ▶ **Coordonnées des bureaux de la joint-venture T&M:**

Project WorldReach
Phone:+1 360-393-9333
E-mail: pwr@trainandmultiply.com
Website: www.trainandmultiply.com

One Mission Society
Phone:+1 317-888-3333 Ext.385
E-mail: ecc@onemissionsociety.org
Website: www.onemissionsociety.org

(Cette page d'instructions peut être conservé pour vos futures communications)

Train & Multiply®



Accord de licence de l'Organisateur

Date _____ (mois/jour/année)

Le présent Accord de licence se fait entre la joint-venture T&M et :

*

_____ (Nom de la personne et son titre, si applicable)

*Appelé «l'Organisateur» dans le présent Accord de licence.

Affiliation organisationnelle ou de groupe, s'il y en a _____

Les matériels Train & Multiplier® (T&M®) ne seront utilisés que dans mon ministère personnel, selon l'esprit et les provisions de du présent Accord de licence de l'Organisateur, et en conformité avec les lignes directrices énumérées dans l'Annexe A.

l'Organisateur se tient d'accord avec tous et avec chacun des termes et conditions suivants :

1. **L'Organisateur est une personne** qui démarre le processus T&M dans une nouvelle zone. Il a été autorisé par la joint-venture Train & Multiply à utiliser les matériels T&M pour faire des disciples, pour implanter des églises et pour former des ouvriers pastoraux. Cette personne peut utiliser les matériels T&M conformément à leur but et les distribuer aux ouvriers et stagiaires pastoraux, dans les limites de leur propre ministère. Les ouvriers pastoraux formés par l'Organisateur sont par définition des utilisateurs qui peuvent reproduire les matériels T&M en conformité avec les limites de l'Organisateur décrites dans le présent Accord de licence.
2. **Le présent Accord de licence ne peut être transféré à de tiers partis.** Il doit rester vôtre, même si vous partiez pour un autre ministère ou à un autre endroit.
3. **Project WorldReach et One Mission Society sont les seuls propriétaires de droits d'auteur** et de reproduction, de tous les composants, versions et dérivés des matériels T&M, sous toute forme, tout format et tout moyen de production, y compris les desseins artistiques.
4. **Ni l'Organisateur ni les utilisateurs ne peuvent ni vendre, ni prêter, ni donner, ni fournir, de quelque façon que ce soit, dans quelque format que ce soit, des copies des matériels,** à n'importe quel organisme, groupe ou personne, en dehors des limites de l'Organisateur énumérées dans l'annexe A, sans le préalable consentement écrit de la joint-venture T&M. L'Organisateur réfèrera à un formateur agréé toute demande de matériels T&M qui se pose en-dehors des termes de ce présent Accord de licence.
5. **L'Organisateur ne devrait reproduire que des matériels T&M qui sont d'une courante version autorisée.** Il doit faire ceci à partir des originaux traduits en langues autorisées, tel que prévu par la joint-venture T&M. L'Organisateur ne doit se servir que des matériels de version autorisée pour la reproduction, et l'Organisateur s'engage à se tenir au courant des mises à jour qui sont disponibles sur le site web de T&M.
6. **Il ne faut faire quelque changement que ce soit du contenu,** sans le préalable consentement écrit de la joint-venture T&M. De sa part, la joint-venture T&M examinera avec bienveillance les demandes et fera preuve de flexibilité à l'égard de toute modification qui pourrait rendre T&M mieux adapté à une situation locale, sociale, ethnique ou culturelle.
7. **Projet WorldReach et One Mission Society sont propriétaires des noms T&M®, Train & Multiply®** et tous leurs

dérivés. Ces noms et leurs symboles associés sont des marques commerciales légales. Tous les matériels Train & Multiplier® doivent porter les marques d'identification requises et fournies par la joint-venture T&M, ainsi que le copyright. Tous les droits et toutes les traductions appartiendront toujours à la joint-venture T&M.

8. **L'Organisateur soumettra à la joint-venture T&M un rapport annuel** sur l'efficacité du programme, comportant des témoignages, des descriptions de problème, et des statistiques sur le nombre d'églises implantées et de dirigeants formés ainsi que sur l'impact de T&M sur l'évangélisation.
9. **Ni l'Organisateur, ni les utilisateurs, ne peuvent traduire les matériels Train & Multiplier, ni reproduire des traductions**, sans le consentement écrit de la joint-venture T&M et sans avoir conclu séparément un Accord du traducteur T&M. D'ailleurs, toute traduction devrait se faire selon les lignes directrices et le processus définis par la joint-venture T&M.
10. **Exigences de formation pour l'Organisateur et droits de licence:** L'organisateur qui a signé ce présent Accord de licence et a payé à un formateur T&M agréé la somme de USD 1, ou son équivalent en monnaie locale, sera accordé le droit d'utilisation du niveau 1 des matériels T&M, à l'achèvement satisfaisant d'un cours de formation T&M à niveau 1 mené par un formateur T&M agréé.

L'organisateur qui a signé ce présent Accord de licence et a payé à un formateur T&M agréé la somme de USD 1, ou son équivalent en monnaie locale, sera accordé le droit d'utilisation du niveau 2 des matériels T&M, à l'achèvement satisfaisant d'un cours de formation T&M à niveau 2 mené par un formateur T&M agréé.

L'Organisateur reçoit une licence qui lui permet, pour la durée de sa vie, de faire imprimer et de se servir des matériels T&M, en conformité avec les provisions énumérées dans l'annexe A de ce présent Accord de licence. Ce présent Accord de licence de l'Organisateur est valable pour une langue et pour les fichiers numériques associés à cette langue. Les utilisateurs autorisés, qui ont été formés par un formateur T&M agréé, peuvent acheter des fichiers numériques de langues additionnelles, auprès de leur formateur T&M agréé, au prix de USD 1 par langue, pourvu qu'ils ont suivi un cours requis de formation T&M.

Les Organisations qui n'arrivent pas à suivre un cours de formation T&M mené par un formateur T&M agréé, peuvent signer ce présent Accord de licence et peuvent acheter à la joint-venture T&M un ensemble de matériels T&M au prix de USD 750 par langue. On peut payer par carte bancaire, sur le site T&M, en cliquant sur le bouton «Donations and Payments».

(L'Organisateur) > _____ et la joint-venture T&M ont exécuté ce présent Accord, en conformité avec les conditions et les dates indiquées ci-avant et ci-après, et sujet aux lois sur les droits d'auteur selon la Convention de Berne. Tous les annexes font partie de ce présent Accord de licence de l'Organisateur. La joint-venture T&M se réserve le droit de supprimer, réviser, changer ou ajouter aux termes de toute partie de cet Accord et de ses annexes, à tout moment, et l'Organisateur s'engage à respecter ces changements. Ce présent Accord invalide et remplace tous les contrats et types de contrat, licences et accords, impliquant Train & Multiply® et les matériels T&M® dans toute langue. Les signataires de ce présent Accord doivent en retenir une copie signée sous guise de preuve de propriété à montrer lorsque demandé.

Signature de l'Organisateur: _____ Date (mois/jour/année): _____

Prénom et nom (en caractères d'imprimerie): _____

Signé de la part de la joint-venture T&M ou par un formateur T&M agréé :

_____ Date: _____

Prénom et nom en caractères d'imprimerie: _____

Train & Multiply®

Project WorldReach et One Mission Society sont propriétaires des droits d'auteur, et ils s'en réservent tous les droits. © 2012

Annexe A



Définition des limites de l'Organisateur

Train & Multiplier® est un ensemble de brochures de formation distribuables à travers une ligne ininterrompue de responsabilité directe, active et personnelle.

Vouloir bien comprendre que les divers accords T&M font partie d'une stratégie globale, qui vise à obtenir de meilleurs résultats efficaces dans l'implantation d'église pour une croissance par multiplication du Royaume. Cette définition de «l'Organisateur» aidera à mettre sur pied une stratégie de ministère efficace.

Après que les premiers apprenants T&M auront démarré de nouvelles églises, il faut agir pour favoriser une multiplication continue d'église. Pour faire cela, l'Organisateur devra assurer la formation et l'encadrement opportuns des ouvriers pastoraux. Ayant reçu une formation et un encadrement sur la bonne façon d'utiliser T&M, l'Organisateur saura nommer et mettre à même des coordonnateurs qu'il responsabilise à faire reproduire aux églises. Ce sera à travers ces coordonnateurs responsabilisés que l'on verra de meilleurs résultats. Ceux qui emploient les matériels T&M de façon impropre, en les distribuant sans former ni encadrer son personnel, ne verront pas une meilleure multiplication d'église. Ce sera l'Organisateur qui responsabilise son personnel, par un entraînement sur le tas, en utilisant T&M, qui verra les églises se multiplier à travers des lignes intergénérationnelles d'ouvriers.

Dans ce sens-là, la responsabilisation diffère de la ligne de commande au sein d'une organisation laïque. Il ne s'agit pas d'un distant chef de ligne, ni d'un directeur local ou régional. Un Organisateur qui faisait peu plus que fournir des matériels aux équipes ou aux groupes de travail sur une large zone ne verrait pas se réaliser ses objectifs en multiplication d'église. Les Accords de licence de l'Utilisateur se font avec des individus. L'Accord de licence ne se fait ni avec une organisation, ni avec une dénomination, ni avec un groupe. Il se fait avec un individu qui peut être membre d'une organisation mais qui agit selon ces limites définies.

L'Organisateur est tenu à favoriser une responsabilité active et directe, pour tous ceux qu'il encadre dans leur ministère, sur le champ. Ainsi, même l'ouvrier pastoral dans l'endroit le plus reculé, qui se trouve dans une ligne de responsabilisation, aura un mentor qui l'écoute avec sympathie, qui répond à ses questions, et qui le guide en se servant du programme de formation T&M. L'Organisateur forme des formateurs qui restent impliqués, activement intégralement et absolument, dans les efforts d'implantation d'église, surtout chez ceux qui travaillent sur le champ. L'Organisateur entretient de bonnes relations entre les ouvriers pastoraux, en assurant une communication active.

C'est l'Accord de licence de l'Organisateur qui détermine si quelqu'un pourra recevoir un plein ensemble des matériels T&M ou un ensemble partiel. Selon ce présent Accord de licence, un formateur T&M agréé, un Organisateur, ou quelqu'un dans une ligne de responsabilité à un Organisateur, peut fournir des matériels T&M à une autre personne responsabilisée qui s'en servira dans son ministère. Autrement dit, un Organisateur, qui a un contrat T&M, peut faire distribuer librement les matériels T&M, en quantités illimitées, à ceux qui sont responsables, dans leur ministère, à l'Organisateur. Cette distribution peut aller très loin, à condition que cela se fasse dans une ligne de responsabilité directe, active et personnelle. Là où il n'y a pas une telle responsabilité, ceux qui veulent obtenir, utiliser ou distribuer T&M doivent obtenir leur propre Accord de licence de l'Organisateur.

J'affirme par les présents que j'ai lu, compris et agréé les limites définies de l'Organisateur, lesquelles font partie intégrale du présent Accord de licence.

Signature de l'Organisateur: _____ Date: _____

Prénom et nom (en caractères d'imprimerie): _____

Annexe B



Coordonnées de l'Organisateur

Vouloir bien fournir les informations suivantes en écrivant distinctement en MAJUSCULES

a) Vos coordonnées personnelles

Prénom et nom _____

Adresse électronique _____

Adresse postale _____

Téléphones _____ Numéro de télécopieur _____

b) Le nom complet et l'adresse complète de votre église, agence de mission ou équipe ministérielle, et ses coordonnées

Noms _____

Courriel _____

Adresse _____

Téléphone _____ Numéro de télécopieur _____

c) Vouloir bien préciser votre titre ou position au sein de votre organisation

d) Vouloir bien répondre aux questions suivantes:

- Dans quelle langue projetez-vous employer T&M ? _____
- Dans quelle région géographique travaillerez-vous ? _____
- Parmi lesquels groupes ethniques projetez-vous implanter des églises ? _____

Train & Multiply®

<http://www.trainandmultiply.com>

Project WorldReach et One Mission Society sont propriétaires des droits d'auteur, et ils s'en réservent tous les droits. © 2012